



LA TESTE DE BUCH

Dimanche 19 septembre 2010

MARATHON PHOTO 2010 : Règlement

Organisation

L'organisation est confiée à La Direction de la Vie Culturelle de la Mairie de La Teste de Buch, Place Gambetta, 33260 La Teste de Buch. Tél 05.57.73.69.20

Le principe du marathon

La Direction de la Vie Culturelle organise un Marathon Photographique Numérique intitulé «Marathon Photo 2010» qui aura lieu le dimanche 19 septembre 2010 dans le cadre de la Biennale de la Photographie de La Teste de Buch «Instantané 2010 ».

Le dimanche 19 septembre 2010 à 9h15, les participants ont rendez-vous sur la Place Gambetta de La Teste de Buch. Ils viendront indiquer leur présence et valider leur inscription. Ils y recevront une feuille de route avec le déroulement de la journée.

Un certain nombre de thèmes à photographier seront proposés aux photographes.

Les photos pourront être remises à partir de 16h et jusqu'à 18h (heure limite) à La Salle Pierre Cravey (face au Marché Municipal) de La Teste de Buch

Le midi, un pique-nique en commun sera proposé aux participants. N'oubliez pas de l'amener.

Attention, aucun appareil photo ne sera prêté. Il est à la charge de chacun de venir équipé d'un appareil photo numérique et d'une carte mémoire vide.

Les candidats

Ce marathon photo, réservé aux amateurs, est ouvert à toute personne physique majeure. Si le candidat est mineur, il doit impérativement être accompagné d'une personne majeure et être muni d'une autorisation parentale.

Les candidats pourront concourir seul ou en équipe de 2.

Chaque équipe devra être équipée d'un appareil photo numérique avec une carte mémoire SD ou CompactFlash. Si un appareil photo était équipé d'un autre modèle de carte mémoire, il appartient à l'équipe d'avoir en sa possession son propre lecteur de carte avec une connectique USB pour pouvoir télécharger ses photos.

Inscription

Les inscriptions sont prises jusqu'au 12 septembre 2010
Le formulaire d'inscription est à faire parvenir à la Direction de la Vie Culturelle par courrier ou courriel à marathonphoto@latestedebuch.fr.

L'inscription est gratuite.

Jury et résultats

Les photos seront soumises à un jury souverain.

Les photos primées seront choisies selon des critères artistiques et techniques : créativité, respect du thème imposé et originalité de son traitement, qualité de l'approche photographique.

Le jury accordera une importance moindre à l'aspect technique de la photographie, afin de ne pas privilégier les participants disposant du matériel le plus performant. Les décisions seront sans appel.

Le Jury sera constitué de professionnels de la photographie et de la culture.

Les résultats seront rendus publics le 25 septembre, lors de l'Ouverture de la Saison Culturelle 2010-2011, et sur le site de la ville ww.latestedebuch.fr, Facebook « la teste de buch culture événementiels », presse ainsi que directement par courriel aux participants.

Dotation

Le concours sera doté de prix en nature (coupes, matériels, produits, bons d'achat, abonnement à des revues photographiques, Pass Saison Culturelle)

Responsabilité de l'organisation

En cas de force majeure ou si des circonstances exceptionnelles l'exigeaient, la Mairie de La Teste de Buch se réserve le droit : d'écourter, de prolonger, de modifier ou d'annuler ce marathon. Sa responsabilité ne saurait être engagée de fait.

L'organisation ne pourra pas être tenue responsable en cas d'événements présentant des caractères exceptionnels (grèves, intempéries...) ou autres événements indépendant de sa volonté (problèmes techniques) empêchant le bon déroulement du concours et/ou privant partiellement ou totalement les gagnants du bénéfice de leur(s) gain(s).

Responsabilité des participants

La ville de La Teste de Buch n'est pas responsable des participants et de leurs actes.

Aussi, il enjoint chaque participant à bien respecter le droit à l'image des personnes photographiées et à ne pas nuire à l'ordre public.

Droit sur les œuvres

Ce marathon ne vise pas à acquérir les droits sur les œuvres : les participants restent propriétaires de toutes les photos réalisées. Néanmoins, en participant à ce concours, vous autorisez la Ville de La Teste de Buch à des fins non commerciales : expositions, communications, site internet latestedebuch.fr, Facebook « la teste de buch culture événementiels », affiches et articles de presse.

Application du règlement

Toute participation au marathon entraîne l'entière acceptation du présent règlement.